

(1)

(N^o 147)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 MAI 1903

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1902 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT
ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1902 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir plus clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1^{er}, de la loi du 15 novembre 1847 : ces fonds

H

sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

* * *

L'article 6 de la loi du 15 février 1895, autorisant la conversion du 3 1/2 % en 3 %, a fixé à 0,20 % du capital émis la dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 % (1).

En outre, depuis 1897, une allocation fixe et annuelle de fr. 688,344 74 est attribuée à la Caisse; elle représente le douzième du capital de fr. 8,260,136 84, payé en exécution de l'article 2 de la loi du 6 mars 1897 autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques, et elle est destinée à assurer l'amortissement de ce capital en douze années, période correspondant à la durée des concessions.

* * *

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1902, s'élèvent à fr. 6,802,524 50 et se décomposent comme il suit :

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis	fr. 6,114,179 76
2° Allocation spéciale (montant du crédit porté à l'article 30 du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1902)	688,344 74
	ENSEMBLE. fr. 6,802,524 50

La somme de fr. 6,114,179 76 se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dette à 3 %, 1 ^{re} série	767,429 30	152,610 50	900,059 80
— 2 ^e série	4,011,781 86	719,469 »	4,731,250 86
— 3 ^e série	415,114 60	67,774 50	482,889 10
	5,194,325 76	919,854 »	6,114,179 76

(1) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nouvellement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 5 %, 1^{re} série, pour les semestres échus les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1902, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1^{er} juillet 1901 et jusqu'au 1^{er} janvier 1902; celle de la dette à 3 %, 2^e série, ordonnancée les 1^{er} mai et 1^{er} novembre 1902, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1^{er} novembre 1901 et au 1^{er} mai 1902; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3^e série, liquidée les 1^{er} février et 1^{er} août 1902, se rapporte au capital émis au 1^{er} août 1901 et au 1^{er} février 1902.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1902 ont pris cours.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital émis au 1 ^{er} janvier 1901	fr.	359,503,900	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1901		20,852,400	»
— au 1 ^{er} juillet 1901.	fr.	380,356,300	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1901		6,716,700	»
— au 1 ^{er} janvier 1902	fr.	387,073,000	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} janvier 1902 : 0.10 % sur.	fr.	380,356,300	=	380,356	30
Le 1 ^{er} juillet 1902 : 0.10 % sur		387,073,000	=	387,073	»
ENSEMBLE.	fr.	767,429		30	

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital émis au 1 ^{er} mai 1901	fr.	1,928,690,782	22
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1901		49,493,800	»
— au 1 ^{er} novembre 1901	fr.	1,978,184,582	22
— du 1 ^{er} novembre 1901 au 30 avril 1902		55,412,700	»
— au 1 ^{er} mai 1902	fr.	2,033,597,282	22

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} mai 1902 : 0.10 % sur.	fr.	1,978,184,582	22	=	1,978,184	58
Le 1 ^{er} novembre 1902 : 0.10 % sur.		2,033,597,282	22	=	2,033,597	28
ENSEMBLE.	fr.	4,011,781			86	

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital émis au 1 ^{er} février 1901	fr.	204,086,900	»
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1901		2,890,300	»
— au 1 ^{er} août 1901	fr.	206,977,200	»
— du 1 ^{er} août 1901 au 31 janvier 1902		1,160,200	»
— au 1 ^{er} février 1902	fr.	208,137,400	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} février 1902 : 0.10 % sur	fr.	206,977,200	=	206,977	20
Le 1 ^{er} août 1902 : 0.10 % sur		208,137,400	=	208,137	40
ENSEMBLE.	fr.	415,114		60	

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital amorti au 1 ^{er} juillet 1901.	fr.	3,630,900	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1901		482,800	»
— au 1 ^{er} janvier 1902	fr.	4,113,700	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1902.		613,300	»
— au 1 ^{er} juillet 1902.	fr.	4,727,000	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} janvier 1902 : 1 1/2 % sur	fr.	4,113,700	=	61,703	50
Le 1 ^{er} juillet 1902 : 1 1/2 % sur		4,727,000	=	70,903	»
ENSEMBLE.	fr.	132,610		50	

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} novembre 1901	fr.	20,603,900	»
— du 1 ^{er} novembre 1901 au 30 avril 1902		2,229,600	»
— au 1 ^{er} mai 1902	fr.	22,833,500	»
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1902		2,297,600	»
— au 1 ^{er} novembre 1902	fr.	25,131,100	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} mai 1902 : 1 1/2 % sur	fr.	22,833,500	=	342,502	50
Le 1 ^{er} novembre 1902 : 1 1/2 % sur		25,131,100	=	376,966	50
ENSEMBLE.	fr.	719,469		»	

Dettes à 3 %, 3^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} août 1901	fr.	1,832,600	»
— du 1 ^{er} août 1901 au 31 janvier 1902		239,500	»
— au 1 ^{er} février 1902	fr.	2,112,100	»
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1902		294,100	»
— au 1 ^{er} août 1902	fr.	2,406,200	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} février 1902 : 1 1/2 % sur	fr.	2,112,100	=	31,681	50
Le 1 ^{er} août 1902 : 1 1/2 % sur		2,406,200	=	36,093	»
ENSEMBLE.	fr.			67,774	50

* * *

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1902.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
	3 %, 1 ^{re} série.		
1 ^{er} janvier 1902	Dotation	380,356 30	900,039 80
	Intérêts	61,705 50	
1 ^{er} juillet 1902	Dotation	387,073 »	
	Intérêts	70,905 »	
	3 %, 2 ^e série.		
1 ^{er} mai 1902	Dotation	1,978,184 58	4,731,250 86
	Intérêts	342,502 50	
1 ^{er} novembre 1902	Dotation	2,053,597 28	
	Intérêts	376,966 50	
	3 %, 3 ^e série.		
1 ^{er} février 1902	Dotation	206,977 20	482,889 10
	Intérêts	31,681 50	
1 ^{er} août 1902	Dotation	208,157 40	
	Intérêts	36,093 »	
			6,114,179 76
	Sixième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'Etat du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 50 du Budget de la Dette publique)		688,344 74
			6,802,524 50.

Emploi des fonds.

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1902, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1 ^o Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1901	fr. 1,634,285 47
2 ^o Fonds afférents à l'année 1902	6,802,524 50
	<hr/>
ENSEMBLE	fr. 8,436,809 97

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une somme de fr. 5,998,533 61

à l'amortissement des capitaux détaillés ci-après :

En 3 %, 1 ^{re} série	fr. 1,523,400 »
— 2 ^e série	3,891,500 »
— 3 ^e série	739,000 »
	<hr/>
TOTAL.	fr. 5,953,900 »

Elle a reversé au Trésor les seuls excédents insuffisants pour acquérir une coupure de 100 francs; ces excédents se répartissent comme il suit entre les différents fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 ^{re} série . fr.	68 61
— 2 ^e série	50 02
— 3 ^e série	120 52
Allocation spéciale	53 65
	<hr/>
ENSEMBLE. fr.	292 80
	<hr/>
	5,998,826 41

Au 31 décembre 1902, il restait donc disponible une somme de fr. 2,437,983 56 reportée à l'exercice 1903. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au 30 avril 1903.

* * *

La somme de fr. 292 80, reversée au Trésor et rattachée au Budget extraordinaire de 1902, se décompose comme il suit :

3 % ^o , 1 ^{re} série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} juillet 1901 fr.	0 93	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} janvier 1902	67 66	68 61
3 % ^o , 2 ^e série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} novembre 1901 fr.	45 03	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} mai 1902	4 99	50 02
3 % ^o , 3 ^e série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} août 1901 fr.	66 40	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} février 1902	54 12	120 52
Allocation spéciale : Somme non employée en 1901		53 65
TOTAL . . . fr.		292 80

Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 99 30 à 99 70 pour le 3 %^o, 1^{re} série; de 99 35 à 99 77 pour le 3 %^o, 2^e série, et de 99 15 à 99 70 pour le 3 %^o, 3^e série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 99 55, 99 62 et 99 60. Sur l'ensemble des opérations de l'année, il ressortit à 99 60.

Situation des emprunts.

Le tableau dressé ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1902, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation.

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS.	CAPITAUX AMORTIS.	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dette à 3 % ^o , 1 ^{re} série	(1) 400,594,200 »	5,437,100 »	395,157,100 »
— 2 ^e série	2,078,665,482 22	25,151,100 »	2,053,534,382 22
— 3 ^e série	210,740,000 »	2,823,600 »	207,916,400 »
	2,689,999,682 22	33,391,800 »	2,656,607,882 22

(1) Déduction faite d'un capital nominal de 100 francs représentant les fractions d'obligation de la Grande Compagnie du Luxembourg remboursées en numéraire en 1902.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient, au 31 décembre 1902, à 1,012,497,000 francs environ; ils étaient de 904,210,000 francs à la fin de l'année précédente.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne ont dépassé les réalisations de 89,182,000 francs; le chiffre des cautionnements s'est accru de 7,166,000 francs et celui des consignations de 918,000 francs; les valeurs appartenant au Fonds spécial de prévision monétaire ont été augmentées de 552,000 francs.

Le Fonds spécial des dotations allouées par l'État pour la constitution de pensions de vieillesse, rattaché à la Caisse des dépôts et consignations conformément à l'article 14, § 2, de la loi du 10 mai 1900, présente un solde disponible s'élevant en chiffre rond à 10,662,000 francs.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

ANNÉES	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de										
	cautionnements de complètes et de contribuables (en numéraire).	cautionnements en prêts, d'adjudicataires et d'agens commerciaux (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics et en numéraire.	consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens intérêts compris (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse d'épargne et de retraite (nominate des capitaires).	fonds spécial de prévision monétaire.	fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.	complexes soldes (pour mémoire).	ENSEMBLE.
1850	9,608	"	"	2,905	"	"	"	"	"	"	12,515
1855	10,477	763	4,615	4,746	"	"	"	"	"	"	20,601
1860	12,647	1,059	5,510	7,172	"	"	"	"	"	"	26,388
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	"	"	"	"	"	"	36,872
1870	15,700	1,405	11,465	11,197	305	"	0,126	"	"	"	46,196
1875	20,988	2,015	13,467	21,577	2,031	11,362	20,796	"	"	5,395	101,429
1880	28,916	5,984	17,732	52,156	1,554	5,271	64,227	"	"	2,532	154,352
1885	56,587	4,506	15,049	41,055	515	71	156,530	"	"	851	254,960
1890	40,897	5,500	14,280	52,125	317	82	305,018	502	"	865	307,595
1895	54,789	4,058	15,759	50,584	226	92	485,046	594	"	"	588,948
1896	55,866	5,968	19,576	50,523	220	95	525,565	612	"	"	634,032
1897	46,626	4,568	19,598	50,669	251	97	580,858	650	"	"	685,057
1898	47,052	4,541	22,080	29,654	234	98	650,164	2,505	"	"	756,117
1899	48,148	5,687	22,689	26,550	256	101	675,659	2,564	"	"	779,605
1900	44,867	6,259	25,112	29,402	238	104	726,408	2,760	"	"	835,150
1901	44,805	6,214	25,245	27,919	230	107	706,484	3,109	"	"	904,210
1902	51,091	6,186	26,151	28,837	245	110	885,666	3,551	10,662	"	1,012,497

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1901.	fr.	44,805,053 68
Versements reçus en 1902		19,107,927 09
	fr.	<u>65,910,980 77</u>
Mandats acquittés en 1902		12,819,693 65
	fr.	<u>51,091,287 12</u>

y compris une somme de 1,090,910 francs, restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1901	fr.	6,604,300 »
Dépôts reçus en 1902		1,829,200 »
	fr.	<u>8,453,500 »</u>
Restitutions.		1,864,100 »
Solde au 31 décembre 1902	fr.	<u>6,569,400 »</u>

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 %	fr.	575,000 »
— à 3 %		5,994,400 »
	fr.	<u>6,569,400 »</u>

Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

1° En numéraire.

	Dépôts préalables	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1901.	fr. 985,865 09	6,214,129 34	7,197,992 43
Montant des versements effectués en 1902	14,091,685 80	5,782,645 86	17,874,531 66
TOTAUX.	fr. 15,075,548 89	9,996,775 20	25,072,524 09
Montant des remboursements	15,915,151 39	5,810,679 65	17,725,811 04
Solde au 31 décembre 1902.	fr. 1,160,417 50	6,186,095 55	7,546,513 05

2° En fonds publics

Solde au 31 décembre 1901	fr. 17,637,100 »
Dépôts reçus en 1902	23,297,860 »
	<hr/>
	fr. 40,934,960 »
Restitutions.	22,533,500 »
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1902	fr. 18,421,460 »
	<hr/>

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 ½ %	fr. 61,600 »
— à 3 %	17,181,200 »
Caisse d'annuités 3 %	387,100 »
— 4 %	21,560 »
— 4 ½ %	108,200 »
Crédit communal 3 %	96,600 »
— 4 ½ %	52,000 »
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 % . .	313,200 »
	<hr/>
	fr. 18,421,460 »
	<hr/>

Consignations.

Solde au 31 décembre 1901	fr. 27,919,081 86
Versements de 1902	12,873,127 15
	<hr/>
	fr. 40,792,208 99
Remboursements de 1902	11,954,755 58
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1902	fr. 28,837,453 61
	<hr/>

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	CAPITAUX en dépôt au 31 dec 1901	CAPITAUX déposés EN 1902	CAPITAUX remboursés EN 1902.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 dec 1902
				des DÉPÔTS effectués en 1902 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1902	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 95	"	"	"	"	7,546 95
2. Saisies réelles du Hainaut	72,585 59	"	"	"	"	72,585 59
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire (Loi du 20 avril 1874.)	105,725 65	48,562 "	38,825 "	0,557 "	"	115,202 65
4. Cautionnements en garantie de droits de succession (Loi du 27 décembre 1817)	585,775 45	22,589 58	55,704 54	"	11,514 96	574,458 47
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique.	4,595,955 74	7,170,746 16	6,640,852 48	529,895 68	"	4,925,829 42
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens	94,195 58	14,000 "	7,000 "	7,000 "	"	101,195 58
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	546,512 16	5,595 55	51,180 77	"	25,785 42	520,526 74
8. Sommes appartenant à des absents	549,169 76	21,540 48	28,751 28	"	7,210 80	541,958 96
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851)	15,929,745 27	2,018,175 68	1,846,681 67	171,492 01	"	14,101,255 28
10. Fonds de faillites (Loi du 18 avril 1851.)	2,566,510 75	1,784,105 44	1,259,960 60	544,155 84	"	5,110,446 59
11. Dépôts de toute autre nature (*)	5,267,985 42	1,788,414 44	2,087,790 04	"	299,575 60	4,968,609 82
TOTAUX fr.	27,919,081 80	12,875,127 15	11,954,755 58	1,262,058 55	545,686 78	28,857,455 61
EXCÉDENT DES REMBOURSEMENTS SUR LES DÉPÔTS fr.				918,571 75		

Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1902.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1^o Principal.

Solde au 31 décembre 1901 restant inscrit au 31 décembre 1902 fr. **118,936 99**

(*) La rubrique *Sommes frappées de saisie arrêt dans les Caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

2^e Intérêts.

Solde au 31 décembre 1901	fr.	120,453 02
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1902		3,347 66
Intérêts inscrits au 31 décembre 1902	fr.	123.800 68
TOTAL GÉNÉRAL.	fr.	<u>242,737 67</u>

Caisses de milice

instituées par la loi du 5 juin 1870 (en liquidation).

La situation des fonds tenus en réserve pour le règlement éventuel de cas litigieux se présentait, au 31 décembre 1902, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et intérêts accablés.	FONDS			FONDS tenus en réserve au 31 décembre 1902.
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	
		immédiate.	différée.		
1871.	2,712,580 74	1,721,417 »	525,864 57	664,959 28	2,540 09
1872.	2,774,292 61	1,741,410 36	256,671 01	755,580 26	20,650 78
1875.	2,451,486 48	1,745,925 02	104,156 29	588,097 89	15,507 28
1874.	2,567,540 72	1,887,041 08	96,961 11	509,842 59	75,696 14
1875.	2,074,222 22	»	»	2,074,222 22	»
TOTAL.				fr.	109,974 29

Avances pour construction de maisons d'école.

Deux avances, s'élevant ensemble à fr. 24.100 »
ont été consenties, en 1885, sur le crédit de fr. 229,514 21
alloué au Département de l'Intérieur par le Budget de 1884.

La Caisse des dépôts et consignations recouvre les annuités
souscrites pour le remboursement de ces avances et en reverse
le montant au Trésor.

Elle a ainsi reçu et reversé en 1902	fr.	4,355 84
et pendant les années antérieures.		22,634 56
		<u>23,970 20</u>

Il reste à verser, pour couvrir les avances,	fr.	<u>129 80</u>
--	-----	---------------

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice résultant de la transforma-
tion de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et
de la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu

de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1901, l'actif du fonds montait à . . . fr. 3,199,052 66

En 1902, il s'est accru de 353,367 02

provenant :

a) Du bénéfice résultant de la fabrication de monnaies de cuivre et de nickel fr. 253,163 02

b) Des intérêts encaissés pendant l'année . . . 102,204 »

fr. 353,367 02

fr. 3,554,419 68

Par contre, le fonds a dû payer une somme de . . . fr. 3,000 »
pour confection de nouveaux coins destinés à la frappe des monnaies divisionnaires d'argent.

fr. 3,551,419 68

Au 31 décembre 1901, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3 %, un capital nominal de 3,196,500 francs dont le prix de revient s'élevait à fr. 3,198,966 75

En 1902, une somme de 442,710 10

a été appliquée à l'achat d'un capital de 441,000 francs en titres de la même dette.

fr. 3,641,676 85

Il a été réalisé un capital nominal de 89,500 francs à 3 %, 1^{re} série, dont le produit net s'est élevé à fr. 90,349 27

3,551,327 58

Solde disponible au 31 décembre 1902. fr. 92 10

Le Fonds de prévision monétaire possédait donc, au 31 décembre 1902 un capital nominal de 3,548,200 francs en titres 3 %.

Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.

Ce Fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la constitution de pensions de vieillesse et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à des ouvriers et anciens ouvriers qui se trouvent dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; cette dotation a été de 12 millions de francs pour les années 1901 et 1902; la loi du 18 février dernier l'a portée à 15 millions à partir de l'exercice 1903.

Voici comment se résument les opérations afférentes aux deux premières années d'existence du fonds spécial :

RECETTES :

Somme reçue en 1901	: . fr.	12,000,000 »
— en 1902		12,500,958 80

Cette dernière somme se décompose comme il suit :

Allocation exceptionnelle à rattacher à		
1901	fr.	500,000 »
Allocation budgétaire de 1902		12,000,000 »
Restitution de primes d'encouragement		895 80
Restitution d'une allocation de 65 francs		65 »
	fr.	<u>12,500,958 80</u>
		fr. 24,500,958 80

DÉPENSES :

Primes d'encouragement accordées en		
1901	fr.	1,085,694 »
Primes d'encouragement accordées en		
1902		1,751,752 60
Termes de pensions échus et payés en		
1901		11,001,515 »
		<u>13,838,738 60</u>
Solde disponible au 31 décembre 1902.	fr.	<u>10,662,220 20</u>

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1902, à la somme de fr. 2,628,052 87

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,216,650 50 se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables	fr.	1,503,490 86
Intérêts des cautionnements de remplaçants		3,347 66
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs		138,527 55
Intérêts des consignations		771,284 43
	fr.	<u>2,216,650 50</u>

L'excédent en faveur du Trésor est donc de . fr. 411,402 37

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1863).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1901, des valeurs s'élevant en capital à	fr. 731,741,330 »
Les placements de 1902 ont atteint	81,810,700 »
	<hr/>
ENSEMBLE.	fr. 813,552,030 »
et les réalisations.	18,213,720 »
	<hr/>

Le capital restant placé à la fin de l'année 1902 est donc de fr. 795,336,310 »

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles ainsi que par les caissiers de la Caisse d'épargne sont également déposés à la Caisse des dépôts; ils s'élèvent à 201,523 »

Au 31 décembre 1901, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à fr. 10,902,654 68

Elle a consenti en 1902 de nouveaux prêts pour 4,693,000 »

ENSEMBLE.	fr. 15,595,654 68
Les remboursements se sont élevés à	1,573,676 07
	<hr/>
Reste au 31 décembre 1902	fr. 14,019,978 61

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Une somme de fr. 44,510,519 84 avait été appliquée, au 31 décembre 1901, à des placements de cette nature.

De nouveaux prêts ont été consentis en 1902 pour 6,908,575 »

ENSEMBLE.	fr. 51,419,094 84
Les remboursements se sont élevés à	14,824 06
	<hr/>
Reste au 31 décembre 1902	fr. 51,404,270 78

A REPORTER. fr. 860,962,084 39

REPORT. . . fr. 860,962,084 39

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1901, de fr. 6,416,672 »

284 prêts ont été consentis en 1902, à l'intervention des comptoirs agricoles de Gembloux, Genappe, Florennes, Namur, La Hulpe et Louvain, pour une somme totale de 1,451,923 »

ENSEMBLE. fr. 7,568,597 »

Les remboursements effectués en 1902 se sont élevés à 815,555 60

Le solde au 31 décembre 1902 est donc de fr. 6,753,241 40

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; la valeur des annuités en portefeuille au 31 décembre 1902 est de fr. 2,412,141 10

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1902, à 15,538,921 81

TOTAL. fr. 885,666,388 70

Les placements en fonds publics faits par la Caisse des dépôts, pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne, se sont élevés en capital nominal à 5,422,500 francs.

Le 31 mars 1903.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*
P. DE SMET DE NAEYER.

ANNEXES.

SITUATION GÉNÉRALE

DE

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1902.

ANNEXE N° 1.

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	5 % (1 ^{re} série).	5 % (2 ^{me} série).	5 % (3 ^{me} série).	
	400,594,200	2,078,665,482 22	210,740,000	2,689,999,682 22

FONDS D'AMORTISSEMENT.

1^o Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Dotations annuelles	767,429 50	4,011,781 86	415,114 60	5,194,525 76
Intérêts des capitaux amortis	152,810 50	719,469 "	67,774 50	919,854 .
Fonds d'amortissement de l'année 1902	900,050 80	4,751,250 86	482,889 10	6,114,170 76
Dotations et intérêts des années antérieures	5,542,749 52	48,189,505 84	2,487,056 20	54,019,109 56
	4,942,789 12	52,920,554 70	2,969,945 50	60,153,289 12

2^o Allocation spéciale.

Sixième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'Etat du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 50 du Budget de la dette publique)				688,544 74
Allocations antérieures (5 premiers douzièmes)				3,441,725 70
				4,130,068 44

EMPLOI DES FONDS.

1^o Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Coût des rachats effectués en 1902	899,947 29	5,927,109 54	483,215 05	5,310,271 68
Coût des rachats effectués antérieurement	2,657,844 29	19,558,545 07	1,350,813 22	25,547,002 58
	3,557,791 58	25,285,454 41	1,854,0 8 27	28,657,274 20
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi	68 61	50 02	120 52	239 15
Versements effectués antérieurement de ce chef	704,904 08	27,224,486 40	1,108,484 59	29,037,874 06
	4,242,764 27	50,509,990 92	2,942,653 18	57,695,588 37
Encaisse au 31 décembre 1902.	24 85	2,410,563 78	27,512 12	2,457,900 75
	4,242,789 12	52,920,554 70	2,969,945 50	60,153,289 12

2^o Allocation spéciale.

Coût des rachats effectués en 1902.	429,043 27	°	259,218 66	688,261 95
Coût des rachats effectués antérieurement	1,592,229 42	°	672,659 88	2,064,889 50
	1,821,272 69	°	931,878 54	2,753,151 23
Attribution au Trésor des fonds non employés au rachat de titres				53 65
Versements effectués antérieurement de ce chef				1,376,780 75
				4,129,985 05
Solde disponible à reverser au Trésor en 1903				82 81
				4,130,068 44

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT,
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	5 % (1 ^{re} série).	5 % (2 ^{me} série).	5 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	400,594,200	2,078,665,482 22	210,740,000	2,689,999,682 22

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1902	1,323,400	3,891,500	759,000	5,955,900
Titres rachetés antérieurement	4,113,700	21,259,600	2,084,600	27,457,900
	5,437,100	25,151,100	2,823,600	55,591,800

TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.

Titres brûlés	2,842,400	16,289,100	1,388,500	20,519,800
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amor-</i> <i>tissement.</i>	2,594,700	8,842,000	1,455,500	12,872,000
	5,437,100	25,151,100	2,823,600	55,591,800

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1902.*

1° Titres émis	400,594,200	2,078,665,482 22	210,740,000	2,689,999,682 22
2° — amortis	5,437,100	25,151,100	2,823,600	55,591,800
3° — convertis	"	"	"	"
4° — restant à amortir	595,157,100	2,053,534,382 22	207,916,400	2,656,607,882 22

Bruxelles, le 31 mars 1903.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique,
chargé de la gestion de la Caisse d'amortissement,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.

Dépôts et

Trésor public.	{	Son compte courant	100,447,175 17	} 100,681,188 12
		Mandats en circulation	234,014 95	

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	26,151,277 50
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	885,464,863 70
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles	201,525 »

Placement des

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions	420,874 75
---	------------

A REPORTER. fr. 1,012,919,720 05

CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1902.

PASSIF.*consignations*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables	{ Inscrits fr. 49,790,911 34 } { A inscrire 1,090,910 » }	50,881,821 34	} 51,091,287 12
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer		209,465 78	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	{ Inscrits fr. 5,629,885 18 } { A inscrire 531,661 20 }	6,161,546 38	} 6,186,005 55
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer		24,549 17	
Consignations de toute nature			28,837,453 61
Cautionnements de remplaçants	{ Principal fr. 118,936 99 } { Intérêts 123,800 68 }	242,737 67	} 242,737 67
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer			
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).			2,340 09
— — — (— 1872).			20,630 78
— — — (— 1873).			13,307 28
— — — (— 1874).			73,686 14
Fonds de prévision monétaire			3,551,419 68
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900).			10,662,220 20

de garantie en numéraire.

Cautionnements en fonds publics des contribuables et dépôts de garantie	{ Numéraire 1,160,417 50 } { Fonds publics 24,990,860 » }	26,151,277 50
Caisse générale d'épargne et de retraite		885,666,388 70

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances		80,901,112 07
--	--	---------------

A REPORTER fr. 1,093,399,966 59

ACTIF,

Report. . . . fr. 1,012,919,729 05

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,065,455 31	capital nominal de titres à 2 1/2 %	acquis pour fr.	5,999,151 88
16,302,575	" — — 5 % (1 ^{re} série)	—	15,897,481 61
59,654,555 72	" — — 5 % (2 ^e série)	—	50,791,377 94
6,282,100	" — — 5 % (3 ^e série)	—	6,122,118 05
320	" — d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	542 31
2,865	" — — 4 1/2 %	—	3,312 41
4,000	" — d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	5,171 27
<hr/>			
Fr. 88,889,071 03			fr. 76,818,955 47

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 2,540 09	livret de la Caisse d'épargne	acquis pour fr.	2,540 09
--------------	-------------------------------	-----------------	----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 20,650 78	livret de la Caisse d'épargne	—	20,650 78
---------------	-------------------------------	---	-----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1875) :

Fr. 15,307 28	livret de la Caisse d'épargne	—	15,307 28
---------------	-------------------------------	---	-----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 73,696 14	livret de la Caisse d'épargne	—	73,696 14
---------------	-------------------------------	---	-----------

Fonds de prévision monétaire :

Fr. 1,520,200	capital nominal de titres à 5 % (1 ^{re} série)	acquis pour fr.	1,508,943 87
1,725,000	" — — 5 % (2 ^e série)	—	1,730,144 63
503,000	" — — 5 % (3 ^e série)	—	512,239 08
<hr/>			
Fr. 3,548,200			3,551,327 58

Fr. 1,093,399,066 59

PASSIF.

REPORT. . . fr. 1,093,599,966 59

Fr. 1,093,599,966 59

Bruxelles, le 31 mars 1905.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 3.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation
du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1902	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1902.
---------------------	---	---	--------	--	--

Caisse des dépôts et consignations :

Titres 2 1/2 %	6,065,375 85	81 48	6,065,455 51	•	6,065,455 51
— 3 % (1 ^{re} série)	16,165,075 •	130,300 •	16,302,375 •	•	16,302,375 •
— 3 % (2 ^e série)	59,804,555 72	•	59,804,555 72	170,000 •	59,654,555 72
— 3 % (3 ^e série)	6,162,100 •	120,000 •	6,282,100 •	•	6,282,100 •
Obligations 4 % Caisse d'annuités . .	520 •	•	520 •	•	520 •
— 4 1/2 % —	2,850 •	55 •	2,865 •	•	2,865 •
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg.	4,000 •	•	4,000 •	•	4,000 •
	88,800,254 55	259,416 48	80,059,671 03	170,000 •	88,880,671 05

Caisse de milice. — Levée de 1871 :

Livret de la Caisse d'épargne	2,271 96	68 15	2,540 09	•	2,540 09
---	----------	-------	----------	---	----------

Caisse de milice. — Levée de 1872 :

Livret de la Caisse d'épargne	20,029 91	600 87	20,630 78	•	20,630 78
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1873 :

Livret de la Caisse d'épargne	12,919 71	387 57	13,307 28	•	13,307 28
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice — Levée de 1874 :

Livret de la Caisse d'épargne	71,549 42	2,146 72	75,696 14	•	75,696 14
---	-----------	----------	-----------	---	-----------

Fonds de provision monétaire (lois des 17 mai 1886 et 19 mai 1898) :

Titres 3 % (1 ^{re} série)	1,204,800 •	204,700 •	1,409,500 •	89,300	1,520,200 •
— 3 % (2 ^e série)	1,488,700 •	236,300 •	1,725,000 •	•	1,725,000 •
— 3 % (3 ^e série)	503,000 •	•	503,000 •	•	503,000 •
	3,196,500 •	441,000 •	3,637,500 •	89,300	3,548,200 •

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1902.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1902
Caisse générale d'épargne et de retraite :					
Titres 2 1/2 % belge	16,765,800 »	»	16,765,800 »	154,000 »	16,611,800 »
— 3 % (1 ^{re} série).	65,252,900 »	8,552,500 »	71,585,400 »	485,500 »	71,100,100 »
— 3 % (2 ^e série).	247,105,550 »	52,252,600 »	279,556,150 »	1,625,700 »	277,750,450 »
— 3 % (3 ^e série).	85,828,100 »	61,000 »	85,889,100 »	504,200 »	85,584,900 »
Obligations 3 % Annuités	22,272,500 »	»	22,272,500 »	182,100 »	22,090,200 »
— 4 1/2 %	124,100 »	»	124,100 »	»	124,100 »
— 3 % Crédit communal	51,056,400 »	402,000 »	51,458,400 »	402,000 »	51,056,400 »
— 3 % — 1861.	242,400 »	»	242,400 »	7,600 »	254,800 »
— 4 1/2 % —	11,795,100 »	514,600 »	12,309,700 »	148,700 »	12,161,000 »
— Produits au Flénu 3 1/2 %	1,500,000 »	»	1,500,000 »	55,000 »	1,445,000 »
— — 5 %	89,000 »	»	89,000 »	2,000 »	87,000 »
— Forges de la Providence 5 %	120,000 »	»	120,000 »	1,000 »	119,000 »
— — — 4 %	555,500 »	»	555,500 »	2,500 »	551,000 »
— Oignies 3 %	1,521,500 »	»	1,521,500 »	1,521,500 »	»
— Brabant 2 1/2 %	8,555,000 »	1,286,000 »	9,859,000 »	259,000 »	9,600,000 »
— de la Cl ^{re} Immobilière 3 1/2 %	4,000,000 »	1,000,000 »	5,000,000 »	1,500,000 »	3,500,000 »
— — 5.40 %	2,800,000 »	»	2,800,000 »	»	2,800,000 »
— Est belge 3 %	4,828,000 »	70,000 »	4,898,000 »	59,000 »	4,859,000 »
— Namur-Liège 1 ^{re} et 2 ^{me} sér.	5,481,500 »	598,000 »	6,079,500 »	78,500 »	6,001,000 »
— Fland. occidentale 1 ^{re} série	405,000 »	57,500 »	462,500 »	6,500 »	456,000 »
— — 2 ^{me} série	3,219,000 »	75,000 »	3,294,000 »	41,500 »	3,252,500 »
— Quenast 1 ^{re} et 3 ^{me} séries	528,000 »	»	528,000 »	55,500 »	292,500 »
— — 2 ^{me} série	16,000 »	»	16,000 »	1,000 »	15,000 »
— Liège-Maestricht	896,000 »	26,000 »	922,000 »	7,500 »	914,500 »
— Braine-Gand	1,075,000 »	116,500 »	1,191,500 »	6,500 »	1,185,000 »
— Nord de la Belgique	5,928,000 »	209,000 »	6,157,000 »	48,500 »	6,088,500 »
— Anvers-Rotterdam	5,755,000 »	206,000 »	5,961,000 »	55,000 »	5,926,000 »
— Sambre-et-Meuse 3 %	865,500 »	»	865,500 »	10,500 »	855,000 »
— — 4 %	225,000 »	»	225,000 »	11,000 »	214,000 »
— — 4 1/2 %	971,000 »	»	971,000 »	24,000 »	947,000 »
— Anvers-Gand	479,500 »	6,000 »	485,500 »	7,500 »	478,000 »
Actions privilégiées Anvers-Gand.	59,000 »	67,500 »	126,500 »	1,000 »	125,500 »
Obligations Nord belge.	7,200,000 »	»	7,200,000 »	95,500 »	7,104,500 »
A REPORTER. fr.	551,109,150 »	45,280,200 »	596,389,550 »	7,009,600 »	589,289,750 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1902.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1902.
REPORT . . . fr.	551,109,150 »	45,280,200 »	596,589,550 »	7,099,600 »	589,289,750 »
Obligations Mons-Hautmont 5% . . .	456,000 »	48,500 »	484,500 »	4,000 »	480,500 »
— — 8% . . .	1,049,000 »	22,500 »	1,071,500 »	8,500 »	1,063,000 »
— Liège 1855.	200,000 »	»	200,000 »	8,240 »	191,760 »
— — 1860.	40,500 »	»	40,500 »	1,900 »	58,400 »
— Chemins de fer vicin. 2 1/2% . . .	4,142,280 »	»	4,142,280 »	15,480 »	4,126,800 »
— — (janv.-juil.) 5% . . .	1,052,400 »	»	1,052,400 »	2,200 »	1,050,200 »
— — (mai-nov.) 5% . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »	5,500 »	1,994,500 »
— Schaerbeck 1897 2 1/2% . . .	1,107,500 »	»	1,107,500 »	7,500 »	1,100,000 »
— — 1902 5% . . .	»	125,000 »	125,000 »	»	125,000 »
— Charleroi 5%	153,500 »	»	153,500 »	4,000 »	129,500 »
— — 5 1/4%	1,500,000 »	»	1,500,000 »	»	1,500,000 »
— St-Josse-ten-Noode 1881 5% . . .	543,000 »	»	543,000 »	5,500 »	557,500 »
— — 1902 5%	»	522,500 »	522,500 »	»	522,500 »
— Ixelles 1880	274,000 »	»	274,000 »	4,000 »	270,000 »
— — 1894	596,000 »	»	596,000 »	1,000 »	595,000 »
— — 1895	1,747,000 »	»	1,747,000 »	13,000 »	1,754,000 »
— — 1897	1,056,000 »	»	1,056,000 »	6,500 »	1,029,500 »
— Province de Namur	54,500 »	»	54,500 »	»	54,500 »
— St-Gilles 1882.	196,000 »	»	196,000 »	1,000 »	195,000 »
— — 1895	751,500 »	»	751,500 »	46,500 »	685,000 »
— — 1894	594,500 »	»	594,500 »	5,500 »	591,000 »
— — 1895	588,500 »	»	588,500 »	23,000 »	565,500 »
— — 1897	1,579,500 »	»	1,579,500 »	8,000 »	1,571,500 »
— — 1902 (avril-octob.) . . .	»	2,150,000 »	2,150,000 »	»	2,150,000 »
— — 1902 (mars-sept.) . . .	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
— 5 1/2% Société générale.	6,798,500 »	2,900,000 »	9,698,500 »	1,770,000 »	7,928,500 »
— 5,20% Crédit foncier	4,550,000 »	200,000 »	4,550,000 »	500,000 »	4,050,000 »
— 5,60% —	2,906,000 »	300,000 »	5,206,000 »	2,000 »	5,204,000 »
— 4% —	40,700 »	»	40,700 »	»	40,700 »
— Ville de Namur 1887 5%	134,500 »	»	134,500 »	1,500 »	133,000 »
— — 1894 2 1/2%	550,000 »	»	550,000 »	1,000 »	549,000 »
— — 1898 5%	594,000 »	»	594,000 »	1,500 »	592,500 »
— Thuin	13,000 »	»	13,000 »	»	13,000 »
A REPORTER. fr.	583,437,530 »	63,848,700 »	637,506,030 »	9,544,920 »	627,761,110 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1902.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1902.
REPORT . . . fr.	583,457,550	53,848,700	637,306,050	9,544,920	627,761,110
Obligations Blankenberghe 1885 . . .	115,000	•	115,000	1,000	414,000
— — 1895 . . .	54,500	•	54,500	500	34,000
— Malines	89,500	•	89,500	500	80,000
— Dison	981,000	•	981,000	3,500	277,500
— Hainaut 3 1/2 %	2,496,000	•	2,496,000	18,000	2,478,000
— — 4 1/2 %	61,000	•	61,000	1,500	59,500
— Laeken 1885	47,500	•	47,500	•	47,500
— — 1894	879,500	•	879,500	5,500	874,000
— Chemins de fer secondaires	2,245,000	•	2,245,000	65,000	2,180,000
— Tramways napolitains 5 %.	1,481,500	•	1,481,500	47,000	1,434,500
— — — 4 %	1,615,000	•	1,615,000	152,000	1,461,000
— Flandre orientale	1,977,500	•	1,977,500	14,500	1,963,000
— Liégeois-Limbourgeois . . .	9,664,500	171,000	9,835,500	63,000	9,772,500
— Malines-Terneuzen	1,351,000	500,000	1,851,000	7,500	1,485,500
— Alost 1891	849,000	•	849,000	7,000	842,000
— Province d'Anvers 3 %	489,000	•	489,000	8,000	481,000
— — — 2 1/2 %	2,007,000	•	2,007,000	15,500	1,991,500
— Lokeren	580,000	•	580,000	1,500	578,500
— Pap de Saventhem 4 %, 1 ^{re} s.	25,000	25,000	50,000	25,000	25,000
— — — 4 %, 2 ^{es} s	25,000	•	25,000	25,000	•
— Liégeois-Namurois	5,770,000	•	5,770,000	27,000	5,743,000
— Marcinelle-Couillet 4 % . . .	5,738,000	•	5,738,000	100,000	5,638,000
— Chemins de fer économiques.	2,670,000	•	2,670,000	198,000	2,472,000
— Acéries d'Angleur 4 1/2 % . . .	701,500	•	701,500	21,500	680,000
— — — 4 %	1,507,500	•	1,507,500	58,000	1,269,500
— Cockerill 4 %	2,152,500	•	2,152,500	26,000	2,126,500
— Tramways de Varsovie 5 % . . .	506,500	•	506,500	28,500	478,000
— — bruxellois 5 %	10,556,500	2,450,000	12,966,500	185,000	12,781,500
— — — 3.60 %	•	3,930,000	3,930,000	•	3,950,000
— — de Reims (janv.-juillet) . . .	559,000	•	559,000	6,500	552,500
— — de Reims (mars-septembre) . .	1,000,000	•	1,000,000	•	1,000,000
— Veure De Naeyer et C ^{ie}	1,000,000	•	1,000,000	•	1,000,000
— Province de Liège	937,500	•	937,500	19,000	918,500
A REPORTER . . . fr.	640,247,850	60,904,700	701,152,550	10,655,920	690,498,610

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1902.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1902.
REPORT. fr.	640,247,850	60,004,700	701,152,550	10,055,920	690,496,610
Obligations Verviers 1895	758,000	"	758,000	4,000	754,000
— Binche 1894 2 1/2 %	669,500	"	669,500	3,500	666,000
— Tongres-Bilsen	153,500	"	153,500	12,000	121,500
— Galeries Saint-Hubert	48,500	156,500	205,000	"	205,000
— Lodelinsart	241,000	"	241,000	500	240,500
— Ville de Roulers	1,458,000	"	1,458,000	12,000	1,426,000
— Entrepôts d'Anvers (mai- novembre)	854,000	"	854,000	19,000	815,000
— Entrepôt d'Anvers (janvier- juillet)	1,180,000	"	1,180,000	21,000	1,159,000
— Ville de Bruges 2 1/2 %	8,775,000	464,000	9,237,000	29,000	9,208,000
— Compagnie des charbon- nages belges	1,220,000	"	1,220,000	5,000	1,215,000
— Entreprise de travaux	1,404,000	"	1,404,000	52,500	1,571,500
— Vedrin	442,000	"	442,000	28,000	414,000
— Floresse	959,500	"	959,500	"	959,500
— Caisse de Reports et de Dépôts 5.60 %	1,000,000	1,000,000	2,000,000	1,000,000	1,000,000
— Chem. de fer du Congo 5 %	9,756,500	"	9,756,500	58,000	9,678,500
— — 4 %	5,475,000	2,905,000	8,466,000	9,500	8,456,500
— — 4 1/2 %	322,500	"	322,500	1,500	321,000
— Etterbeek 1896 2 1/2 %	1,650,000	"	1,650,000	12,000	1,658,000
— — 1902 5 %	"	500,000	500,000	"	500,000
— Eecloo-Gand	519,000	56,000	375,000	2,500	372,500
— Courtrai 1897	974,500	"	974,500	6,500	968,000
— Haut et Bas-Flénu	71,000	"	71,000	5,000	66,000
— Chemin de fer de Maeseyck	709,500	"	709,500	26,000	683,500
— Compagnie des Marchés	1,546,000	"	1,546,000	14,000	1,552,000
— Tramways florentins	985,500	"	985,500	7,500	976,000
— Vezin-Aulnoye	1,175,000	"	1,175,000	"	1,175,000
— Middelkerke	751,000	"	751,000	4,000	747,000
— C ^{ie} belge d'assurances gé- nérales 3.25 %	7,000,000	"	7,000,000	"	7,000,000
— C ^{ie} belge d'assurances gé- nérales 5.50 %	500,000	"	500,000	"	500,000
— Forest lez-Bruxelles	425,500	"	425,500	2,500	423,000
— Milan-Bergame-Crémone	1,645,500	"	1,643,500	57,500	1,606,000
A REPORTER. fr.	692,679,550	65,874,200	758,503,550	12,008,720	746,494,810

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1902.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1902.
REPORT. fr.	692,629,350 »	65,874,200 »	758,503,550 »	12,008,720 »	746,404,810 »
Obligations Glaces nationales belges . . .	579,000 »	»	579,000 »	24,000 »	555,000 »
— Voie étroite	977,500 »	»	977,500 »	25,500 »	952,000 »
— Vieille-Montagne 4 1/2 %	5,000,000 »	»	5,000,000 »	2,000,000 »	5,000,000 »
— — 4 %	5,520,500 »	679,500 »	6,000,000 »	»	6,000,000 »
— Tramways prov. de Naples.	1,050,000 »	»	1,050,000 »	»	1,050,000 »
— Chemins de fer réunis, 5.60 %	1,655,500 »	»	1,655,500 »	17,000 »	1,656,500 »
— Tramways verviétois 4 %	925,000 »	»	925,000 »	14,500 »	910,500 »
— Compagnie du gaz de Saint-Josse-ten-Noode 4 %	1,100,000 »	»	1,100,000 »	25,000 »	1,075,000 »
— Tramways d'Odessa 4 1/2 %	980,000 »	»	980,000 »	10,000 »	970,000 »
— Tramways à vapeur piémontais 3 1/2 %	1,215,000 »	»	1,215,000 »	7,000 »	1,206,000 »
— Tramways à vapeur piémontais 4 %	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
— Banque belge de chemins de fer 3 1/2 %	1,982,000 »	»	1,982,000 »	11,500 »	1,970,500 »
— Prov. d'Anvers 1901 3.60 %	700,000 »	300,000 »	1,000,000 »	16,000 »	984,000 »
— Turnhout 1899 3 %	397,500 »	»	397,500 »	1,500 »	396,000 »
— Crédit général liégeois 4 %	2,000,000 »	2,000,000 »	4,000,000 »	4,000,000 »	»
— Charleroi-frontière de France 3 3/8 %	»	7,500 »	7,500 »	»	7,500 »
— Russe-Française 4 %	»	1,536,500 »	1,536,500 »	7,500 »	1,529,000 »
— Dinant 3 %	»	999,500 »	999,500 »	1,500 »	998,000 »
— Charbonnages du Poirier 4 1/2 %	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
— Unions des Papeteries 4 %	»	1,250,000 »	1,250,000 »	»	1,250,000 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois.	»	2,546,000 »	2,546,000 »	»	2,546,000 »
Actions privilégiées Bruxelles-Calais	1,620,000 »	190,500 »	1,810,500 »	10,000 »	1,800,500 »
— Tournai-Jurbise	2,814,000 »	20,000 »	2,834,000 »	36,000 »	2,798,000 »
Bons de caisse ville d'Anvers 5.75 %	5,000,000 »	5,000,000 »	10,000,000 »	»	10,000,000 »
— — 3 %	300,000 »	»	300,000 »	»	300,000 »
— ville de Liège 4 %	2,700,000 »	»	2,700,000 »	»	2,700,000 »
— Middelkerke 4 %	100,000 »	»	100,000 »	»	100,000 »
— St-Gilles lez-Bruxelles 4 %	2,700,000 »	300,000 »	3,000,000 »	»	3,000,000 »
— Bruxelles 4 %	»	207,000 »	207,000 »	»	207,000 »
— Lierre 3.60 %	»	100,000 »	100,000 »	»	100,000 »
Annuités diverses.	147,799 »	15,950,942 58	16,078,741 58	539,819 77	15,538,921 81
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc.	200,525 »	10,000 »	210,525 »	9,000 »	201,525 »
Créances hypothécaires.	10,902,654 68	4,693,000 »	15,595,654 68	1,575,676 07	14,019,978 61
Prêts agricoles.	6,116,672 »	1,451,925 »	7,568,597 »	815,555 60	6,753,241 40
Annuités souscrites par les provinces et les communes	2,864,139 18	»	2,864,139 18	451,998 08	2,412,141 10
Prêts consentis aux Sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat de maisons ouvrières	44,510,510 84	6,908,575 »	51,419,084 84	14,824 06	51,404,270 78
	796,483,639 70	110,805,142 58	907,288,782 28	21,622,303 58	885,666,388 70

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel
de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1902, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOVERNEMENT de cet établissement.	
A.			
Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 1/2 % belge	6,663,455 31	»	6,663,455 31
— 3 % — (1 ^{re} série)	14,821,575 »	1,480,800 »	16,302,375 »
— 3 % — (2 ^e série)	58,979,595 72	655,160 »	59,634,555 72
— 3 % — (3 ^e série)	6,000,000 »	282,100 »	6,282,100 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités	»	520 »	520 »
— 4 1/2 % —	»	2,865 »	2,865 »
Actions privilégiées Grand-Luxembourg	»	4,000 »	4,000 »
	86,464,426 03	2,425,245 »	88,889,671 03
B.			
Caisse de milice. — Levée de 1871 :			
Livret de la Caisse d'épargne	2,340 09	»	2,340 09
C.			
Caisse de milice. — Levée de 1872 :			
Livret de la Caisse d'épargne	20,650 78	»	20,650 78
D.			
Caisse de milice. — Levée de 1873 :			
Livret de la Caisse d'épargne	13,307 28	»	13,307 28
E.			
Caisse de milice. — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	73,696 14	»	73,696 14

F.	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du CONVENSUS de cet établissement.	
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Titres 2 1/2 % belge	16,200,000	411,800	16,611,800
— 3 % — (1 ^{re} série).	66,000,000	5,100,100	71,100,100
— 3 % — (2 ^e série).	275,000,000	2,750,450	277,750,450
— 3 % — (3 ^e série).	81,503,000	2,081,900	83,584,900
Obligations 3 % Caisse d'annuités	"	22,090,200	22,090,200
— 4 1/2 % — —	"	124,100	124,100
— 3 % Crédit communal	51,048,400	8,000	51,056,400
— 3 % — — 1861	"	234,800	234,800
— 4 1/2 % — —	12,101,300	50,700	12,161,000
— Produits au Flénu 3 1/2 %	"	1,445,000	1,445,000
— — 5 %	"	87,000	87,000
— Forges de la Providence 5 %	"	119,000	119,000
— — — 4 %	"	351,000	351,000
— Brabant 2 1/2 %	"	9,600,000	9,600,000
— Compagnie Immobilière 3 1/2 %	"	3,500,000	3,500,000
— — — 3 40 %	"	2,800,000	2,800,000
— Est Belge 3 %	"	4,850,000	4,850,000
— Namur-Liège 1 ^{re} et 2 ^{me} séries.	"	6,001,000	6,001,000
— Flandre occidentale 1 ^{re} série	"	456,000	456,000
— — — 2 ^e —	"	3,252,500	3,252,500
— Quenast 1 ^{re} et 3 ^e séries	"	292,500	292,500
— — 2 ^e série	"	15,000	15,000
— Liège à Maestricht	"	914,500	914,500
— Braine à Gand	"	1,185,000	1,185,000
— Nord de la Belgique	"	6,088,500	6,088,500
— Anvers à Rotterdam	"	3,926,000	3,926,000
— 3 % Sambre-et-Meuse	"	855,000	855,000
— 4 % — —	"	214,000	214,000
— 4 1/2 % — —	"	947,000	947,000
— Anvers à Gand	"	478,000	478,000
Actions privilégiées Anvers à Gand	"	125,500	125,500
Obligations Nord-Belge	"	7,104,500	7,104,500
— 3 % Mons-Hautmont	"	480,500	480,500
— 8 % —	"	1,063,000	1,063,000
À REPORTER fr.	501,852,700	88,980,550	590,833,250

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT. fr.	501,852,700	88,980,550	590,833,250
Obligations Ville de Liège 1835	•	191,760	191,760
— — 1860	•	38,400	38,400
— 2 1/2 % Chemins de fer vicinaux	•	4,126,800	4,126,800
— 3 % — — (janvier-juillet).	•	1,050,200	1,050,200
— 5 % — — (mai-novembre).	•	1,094,500	1,094,500
— Schaerbeek 1807 2 1/2 %	•	1,100,000	1,100,000
— — 1902.	•	125,000	125,000
— Charleroi 3 %	•	129,500	129,500
— — 3 3/4 % (1899)	•	1,500,000	1,500,000
— Saint-Josse-ten-Noode 1881 3 %	•	537,500	537,500
— — 1902	•	322,500	322,500
— Ixelles 1880 5 %	•	270,000	270,000
— — 1894 3 %	•	595,000	595,000
— — 1895 2 1/2 %	•	1,734,000	1,734,000
— — 1897 5 %	•	1,029,500	1,029,500
— Province de Namur	•	34,500	34,500
— Saint-Gilles 1882	•	195,000	195,000
— — 1803	•	685,000	685,000
— — 1894	•	591,000	591,000
— — 1895	•	585,500	585,500
— — 1897	•	1,371,500	1,371,500
— — 1902 (avril-octobre)	•	2,150,000	2,150,000
— — 1902 (mars-septembre)	•	500,000	500,000
— 3 1/2 % Société générale.	•	7,928,500	7,928,500
— 3 20 % Crédit foncier	•	4,050,000	4,050,000
— 5 60 % —	•	3,204,000	3,204,000
— 4 % —	•	40,700	40,700
— Ville de Namur 1887 3 %	•	133,000	133,000
— — 1894 2 1/2 %	•	349,000	349,000
— — 1898 5 %	•	592,500	592,500
— Thuin	•	13,000	13,000
— Blankenberghe 1885	•	114,000	114,000
— — 1895.	•	54,000	54,000
A REPORTER fr.	501,852,700	126,056,410	627,909,110

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	Déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT fr.	501,852,700	126,056,410	627,909,110
Obligations Malines 1885 3 1/2 %	"	89,000	89,000
— Dison 5 %	"	277,500	277,500
— 3 1/2 % Hainaut	"	2,478,000	2,478,000
— 4 1/2 %	"	59,500	59,500
— Laeken 1885	"	47,500	47,500
— — 1804	"	874,000	874,000
— Chemins de fer secondaires 4 %	"	2,180,000	2,180,000
— Tramways napolitains 5 %	"	1,434,500	1,434,500
— — — 4 %	"	1,461,000	1,461,000
— Flandre orientale 2 1/2 %	"	1,963,000	1,963,000
— Liégeois-Limbourgeois 5 %	"	9,772,500	9,772,500
— Malines-Terneuzen 3 %	"	1,843,500	1,843,500
— Alost 3 %	"	842,000	842,000
— Province d'Anvers 3 %	"	481,000	481,000
— — — 2 1/2 %	"	1,991,500	1,991,500
— Lokeren 1891	"	378,500	378,500
— Papeteries de Saventhem 4 %	"	25,000	25,000
— Liégeois-Namurois 5 %	"	5,743,000	5,743,000
— Marcinelle-Couillet 4 %	"	3,638,000	3,638,000
— Chemins de fer économiques 4 %	"	2,472,000	2,472,000
— 4 1/2 % Angleur	"	680,000	680,000
— 4 %	"	1,269,500	1,269,500
— Cockerill 4 %	"	2,126,500	2,126,500
— Varsovie 5 %	"	478,000	478,000
— Tramways bruxellois 3 %	"	12,781,500	12,781,500
— — — 5.60 %	"	5,930,000	5,930,000
— — — de Reims 4 % (janvier-juillet)	"	352,500	352,500
— — — (mars-septembre)	"	1,000,000	1,000,000
— Veuve De Naeyer et C ^{ie} 4 %	"	1,000,000	1,000,000
— Province de Liège 2 1/2 %	"	918,500	918,500
— Verviers 1895 3 %	"	754,000	754,000
— Binche 1894 2 1/2 %	"	666,000	666,000
— Tongres-Bilsen 3 %	"	121,500	121,500
A REPORTER. . . . fr.	501,852,700	190,185,410	692,038,110

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration de souveraineté de cet établissement.	
REPORT fr.	501,852,700	190,185,410	692,058,110
Obligations Société civile des Galeries Saint-Hubert 3 0/0	"	205,000	205,000
— Lodelinsart 1893 3 0/0	"	240,500	240,500
— Ville de Roulers 2 1/2 0/0	"	1,426,000	1,426,000
— Entrepôts libres d'Anvers (mai-novembre)	"	815,000	815,000
— — (janvier-juillet)	"	1,159,000	1,159,000
— Ville de Bruges 2 1/2 0/0	"	9,208,000	9,208,000
— Charbonnages belges 3 0/0	"	1,215,000	1,215,000
— Société d'entreprise générale de travaux 4 0/0	"	1,371,500	1,371,500
— Vedrin 4 0/0	"	414,000	414,000
— Floreffe 4 0/0	"	959,500	959,500
— Caisse de Réports 3.60 0/0	"	1,000,000	1,000,000
— Chemin de fer du Congo 3 0/0	"	9,678,500	9,678,500
— — — 4 0/0	"	8,456,500	8,456,500
— — — 4 1/2 0/0	"	321,000	321,000
— Etterbeek 1896 2 1/2 0/0	"	1,638,000	1,638,000
— — 1902 3 0/0	"	300,000	300,000
— Eecloo-Gand 3 0/0	"	372,500	372,500
— Courtrai 1897 2 1/2 0/0	"	968,000	968,000
— Haut et Bas-Flénu	"	66,000	66,000
— Chemin de fer de Maeseyck	"	683,500	683,500
— Compagnie des Marchés 3.40 0/0	"	1,532,000	1,532,000
— Tramways florentins 4 0/0	"	976,000	976,000
— Vezin-Aulnoye 4 0/0	"	1,175,000	1,175,000
— Middelkerke 3 0/0	"	747,000	747,000
— Compagnie belge d'assurances générales 3.25 0/0	"	7,000,000	7,000,000
— — — 3.50 0/0	"	500,000	500,000
— Forest lez-Bruxelles 3 0/0	"	423,200	423,200
— Milan-Bergame-Crémone	"	1,606,000	1,606,000
— Glaces nationales belges	"	555,000	555,000
— Railways à voie étroite 4 0/0	"	952,000	952,000
— Vieille-Montagne 4 1/2 0/0	"	3,000,000	3,000,000
— — 4 0/0	"	6,000,000	6,000,000
— Tramways provinciaux de Naples	"	1,050,000	1,050,000
A REPORTER. fr.	501,852,700	256,199,110	758,051,810

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentée à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. fr.	501,852,700	256,199,110	758,051,810
Obligations Chemins de fer réunis 5.60 %	"	1,636,500	1,636,500
— Tramways verviétois 4 %	"	910,500	910,500
— Compagnie du gaz de Saint-Josse-ten-Noode 4 %	"	1,075,000	1,075,000
— Tramways d'Odessa 4 1/8 %	"	970,000	970,000
— Tramways à vapeur piémontais 3 1/2 %	"	1,206,000	1,206,000
— — — — 4 %	"	500,000	500,000
— Banque belge de chemins de fer 3 1/2 %	"	1,970,500	1,970,500
— Province d'Anvers 1901 3 60 %	"	984,000	984,000
— Turnhout 1899 3 %	"	396,000	396,000
— Charleroi à la frontière de France 3 3/8 %	"	7,500	7,500
— Russe-Française 4 %	"	1,529,000	1,529,000
— Dinant 3 %	"	998,000	998,000
— Charbonnages du Poirier 4 1/2 %	"	500,000	500,000
— Union des Papeteries 4 %	"	1,250,000	1,250,000
Bons de caisse Ville d'Anvers 3 75 %	"	10,000,000	10,000,000
— — — — 3 %	"	300,000	300,000
— Ville de Liège 4 %	"	2,700,000	2,700,000
— Middelkerke 4 %	"	100,000	100,000
— Saint-Gilles 4 %	"	3,000,000	3,000,000
— Bruxelles 4 %	"	207,000	207,000
— Liège 5.60 %	"	100,000	100,000
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	"	2,346,000	2,346,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais	"	1,800,500	1,800,500
— — — — Tournai-Jurbise	"	2,798,000	2,798,000
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc.	"	201,525	201,525
	501,852,700	295,685,135	797,537,835

G

Fonds de prévision monétaire :

Titres 3 % belge (1 ^{re} série)	1,266,500	53,700	1,320,200
— — (2 ^e série)	1,592,000	133,000	1,725,000
— — (3 ^e série)	400,000	103,000	503,000
	3,258,500	289,700	3,548,200

H

Caisse d'amortissement :

Titres 3 % belge (1 ^{re} série)	"	710,100	710,100
— — (2 ^e série)	"	"	"
— — (3 ^e série)	"	417,400	417,400
	"	1,127,500	1,127,500

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1902, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1901, ainsi que le Journal de l'année 1902, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 2 avril 1903.

(Signé) P. TACK.

EDMOND MESENS

BOURGEOIS.

Baron DE MOREAU.
